



LES FAITS SAILLANTS DE LA CDP12 DE RAMSAR: MERCREDI 3 JUIN 2015

Mercredi 3 Juin, la CdP12 de Ramsar s'est réunie en plénière toute la journée pour traiter les questions d'organisation et examiner les rapports: du Comité permanent (CP); du Secrétaire Général de Ramsar: sur la mise en œuvre du Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (PCEPS); et du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST). La Plénière a également entendu un exposé sur "Les zones humides en Uruguay" puis s'est engagée dans une discussion de groupe sur les "partenariats public-privé innovants." La journée s'est terminée par la présentation de l'édition 2015 des prix de la Convention de Ramsar pour la conservation de zones humides.

LA PLENIERE

La présidente du CP, Catrinoiu, a souhaité la bienvenue à la Secrétaire générale adjointe de Ramsar entrante, Ania Grobicki qui, à son tour, a souligné le rôle de la Convention, dans l'aide devant être apportée à la société pour devenir plus durable, et ses liens avec les ODD.

LES QUESTIONS D'ORGANISATION: Les délégués ont adopté l'ordre du jour (COP12 Doc.1) sans modifications. A une question posée par l'Afrique du Sud au sujet du retard accusé dans l'envoi de l'ordre du jour annoté (COP12 Doc.1bis), le Secrétaire général Briggs a expliqué que c'était là, la première fois qu'un ordre du jour annoté ait été produit pour le processus et qu'une rétroaction soit demandée. La présidente du CP, Catrinoiu, a présenté le règlement intérieur (COP12 Doc.3), signalant que le CP a recommandé la poursuite de sa discussion. Les délégués ont convenu de se fonder sur les règles de procédure adoptées à la CdP11 (COP12 Doc.27), et de travailler sur les amendements proposés dans un groupe de contact. Le CAMEROUN a proposé des éclaircissements sur les rôles des membres du Bureau. Le SÉNÉGAL a suggéré de modifier la périodicité des réunions de la CdP, de manière à ce qu'elles aient lieu tous les deux ans.

La CdP a élu Jorge Rucks, sous-secrétaire d'état, ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement de l'Uruguay, en tant que président de la CdP12, et José Luis Remedi, directeur de l'environnement, ministère des Affaires étrangères de l'Uruguay, en tant que suppléant. La Plénière a élu Scott Johnston (Etats-Unis), de l'Amérique du Nord, et Eleni Rova (Fidji), de l'Océanie, comme vice-présidents. Le président de la CdP12, Rucks, a appelé à une vision holistique de la conservation des zones humides, comprenant la concertation et des partenariats fondés sur des règles claires et sur la transparence et la confiance mutuelle.

LES RAPPORTS: Rapport de la présidente du CP: La présidente du CP, Catrinoiu, a donné un aperçu des activités de CP durant la période 2012-2015 (COP12 Doc.5 Rev.1),

soulignant la nécessité de renforcer la capacité de mise en œuvre des parties, à tous les niveaux, pour atteindre les quatre principaux objectifs du plan stratégique proposé.

Rapport du Secrétaire général: Briggs a présenté le rapport du Secrétaire général et a donné un aperçu général de la mise en œuvre de la Convention, sur la base des rapports disponibles, y compris les rapports régionaux sur la mise en œuvre (COP12 doc.8). Il a fait remarquer que la meilleure façon de décrire la mise en œuvre est de la présenter comme étant "un travail en cours", mais qu'une augmentation d'un sens de l'urgence est constatable chez les parties. Il a parlé, entre autres: de lacunes dans les données sur l'état des zones humides; de la nécessité de tendre la main au secteur de l'eau et de l'assainissement, au secteur agricole, et à la gouvernance des zones aquifères transfrontières; des travaux en cours, avec Danone et l'UICN, sur les bonnes pratiques en matière de gestion des eaux pour les compagnies de l'eau; et de la nécessité de renégocier l'Accord de 2009 sur les services, avec l'UICN. Il a invité les parties à examiner le concept d'un partenariat mondial pour la mise en valeur des zones humides, en vue de rassembler les initiatives disponibles.

Répondant à une question posée par l'OUGANDA, Briggs a reconnu la complexité des questions touchant au régime foncier et aux droits conflictuels des utilisateurs, dans le cadre de la mise en valeur des zones humides. Le DANEMARK et le PAKISTAN ont souhaité avoir plus d'informations sur les synergies avec d'autres AEM, et Briggs a décrit la collaboration continue avec la CDB sur les objectifs d'Aichi et dans le cadre du Groupe mixte de liaison des conventions relatives à la biodiversité, ainsi que les efforts visant à intégrer les activités en faveur des zones humides dans les projets du FEM. A une question posée par l'IRAN et la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO sur la façon de suivre la mise en application de la résolution par les parties et le Secrétariat, Briggs a répondu que la responsabilité première de la mise en œuvre incombe aux parties et aux parties prenantes nationales, le Secrétariat fournissant les informations et un soutien à la mise en œuvre effective. Au sujet d'une suggestion de l'AFRIQUE DU SUD, Briggs a parlé d'un nouveau projet visant à diffuser les bonnes pratiques et les bons exemples en matière d'utilisation rationnelle et de mise en valeur des zones humides, en trois langues, et a souligné les opportunités offertes aux parties pour être formées dans l'analyse de l'imagerie satellitaire pour la gestion et la surveillance des zones humides.

BIRDLIFE INTERNATIONAL a soutenu l'idée d'un partenariat mondial pour la mise en valeur des zones humides et a appelé la Décision XII/19 de la CDB (conservation et mise en valeur des écosystèmes), qui fait référence aux travaux et initiatives de la Convention de Ramsar, qui soutiennent la conservation et la mise en valeur des zones humides côtières, y compris les options relatives à la mise en place d'une initiative pour la "Préservation des littoraux", dans le cadre d'un



mouvement mondial pour la mise en valeur des zones humides côtières. L'UICN a présenté des éclaircissements sur les parties du rapport consacrées aux relations avec l'UICN, précisant que les réunions semestrielles avec le Secrétariat, mandatées par la CdP11, ont bien fonctionné. Briggs a précisé que certaines questions dans le rapport ont un caractère historique et s'est félicité de la poursuite du dialogue avec l'UICN, dans le cadre de la révision de l'Accord sur les services. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a présenté un rapport sur la collaboration avec le Secrétariat de Ramsar, et a annoncé le lancement du Guide du PNUE sur les opportunités offertes pour le renforcement de la coopération entre les conventions relatives à la biodiversité aux niveaux national et régional, et la finalisation imminente du protocole d'accord avec le Secrétariat de Ramsar.

REDMANGLAR INTERNACIONAL a déploré la faible participation des peuples autochtones à la CdP12, soulignant le besoin de reconnaître leur contribution, à travers la gestion communautaire, à la conservation des zones humides, ainsi que la nécessité d'adopter la même terminologie de la Convention n° 169 de l'OIT sur "les peuples autochtones et tribaux" dans les résolutions de la Convention. AGUARÁ POPÉ a souligné la nécessité d'impliquer davantage la société civile et les ONG dans le processus décisionnel, dans les activités de sensibilisation et dans les propositions d'inscription des sites à la Convention de Ramsar, et a préconisé une collaboration plus étroite entre la société civile et les parties pour une mise en œuvre efficace au niveau local.

Rapport sur le Programme de CESP: Camilla Chalmers, Secrétaire de Ramsar, a présenté un rapport sur la mise en œuvre du Programme de CESP de la Convention durant la période 2009-2015 (COP12 Doc.18). Elle a mis en exergue les principales réalisations depuis la CdP11, en se focalisant, entre autres: sur l'impact accru de la Journée mondiale des zones humides; sur l'efficacité du Programme de CESP aux niveaux régional et national; et sur les bonnes pratiques au niveau national.

Rapport du Président du GEST: Le président du GEST, Royale Gardner, États-Unis, a présenté un rapport sur la principale focalisation du GEST sur les neuf tâches prioritaires (COP12 Doc.6), rappelant aux délégués que le Groupe spécial est composé de bénévoles, qu'il est soutenu par les Organisations internationales partenaires de la Convention (OIP) et des représentants des parties et qu'il a des liens étroits avec la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Il a reconnu que les rapports du GEST ne conviennent pas à tous les publics et que le site web contenant les documents pertinents devrait être plus convivial. Il a également parlé de la façon dont l'atelier régional pour l'Asie s'est avéré utile pour l'engagement des parties, et que des webinaires régionaux sont désormais utilisés. Il a fait référence aux rapports de Birdlife International et du PNUE/Centre de veille sur la conservation (PNUE-WCMC), qui montrent que plus de 70% des Zones importantes pour la biodiversité et la conservation des oiseaux (ZICO) ne sont pas désignées comme sites Ramsar, en dépit de leur correspondance aux critères nécessaires, et qu'il y a une augmentation globale des espèces de vertébrés dans les sites Ramsar, chose qui reste contredite dans certaines régions. Il a également souligné que la quatrième édition des Perspectives mondiales de la biodiversité (GBO-4) est venue démontrer que les espèces des zones humides évaluant à l'extérieur des sites Ramsar sont en déclin.

Le CHILI a estimé que l'absence de traduction, dans toutes les langues officielles de la Convention, des documents du GEST empêche les experts nationaux de bénéficier de travail du GEST, et a accueilli avec satisfaction les webinaires régionaux. Le BANGLADESH a remercié le GEST pour la fourniture de son expertise concernant le déversement de pétrole dans les Sundarbans, signalant qu'une surveillance des impacts possibles est en cours. L'IRAN a souhaité en savoir davantage sur la manière dont les organes de la Convention sont liés l'un à l'autre pour la réalisation des objectifs communs, et le Secrétaire général Briggs a répondu que les plans particuliers à chaque organe, seront examinés en 2016, après l'adoption

du plan stratégique. La Convention sur la diversité biologique (CDB) a encouragé la CdP12 à fournir, par voie de résolution, un rapport régulier actualisant l'Etat mondial des zones humides, et à mandater le GEST de répondre aux résultats de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les ODD concernant l'Objectif 6.6 sur les écosystèmes liés à l'eau, et ses indicateurs.

LES ZONES HUMIDES EN URUGUAY: Les délégués ont regardé une vidéo montrant les efforts visant à mieux gérer les zones humides en Uruguay, qui représentent 12% du territoire national et où les sites Ramsar couvrent 2,5%. Alejandro Nario, directeur national de l'environnement, ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement de l'Uruguay, a mis en exergue les synergies entre le système des zones protégées de l'Uruguay, les sites Ramsar, la politique nationale d'aménagement du territoire et la stratégie nationale pour la biodiversité, soulignant le travail en cours pour la réalisation d'un inventaire national des zones humides en tant que contribution à une meilleure politique et un meilleur aménagement du territoire.

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ: Le secrétaire général, Briggs, a présenté le partenariat public-privé qui existe de longue date entre Ramsar et Danone, l'un des plus grands fabricants mondiaux de produits alimentaires et de boissons. Laurent Sacchi, vice-président de Danone, a expliqué l'intérêt que son entreprise porte à la protection des zones humides, notamment, à travers la participation des communautés locales dans la mise en valeur des zones humides. Bernard Giraud, Livelihoods Fund, a donné un compte rendu des efforts fournis par Danone, depuis 2008, pour l'engagement d'autres grandes entreprises dans la création d'un fonds commun pour la protection des zones humides dans le monde entier, pour la mise en valeur des mangroves, l'amélioration des moyens de subsistance et le piégeage du carbone, en se livrant à des projets de microcrédits avec les communautés locales. Il a indiqué qu'au total, le Fonds a obtenu 40 millions de dollars en investissements provenant de dix grandes entreprises, qu'il a investis dans sept projets de grande envergure, bénéficiant directement à un million de personnes, et qu'il devrait permettre une économie de huit millions de tonnes de CO₂ sur 20 ans.

Le BRESIL a souligné que ce genre d'initiatives conduit à des avantages socio-économiques et à des résultats concrets, chose qui rapproche la Convention du terrain. Le MEXIQUE a appelé à un soutien technique, signalant que les institutions intergouvernementales manquent d'expérience en matière de collaboration avec le secteur privé. L'IRAN a mis en relief les potentialités de l'intégration d'agents des sociétés privées dans les projets locaux. Sacchi a déclaré que les initiatives locales peuvent tirer profit d'une main-d'œuvre spécialisée, et a souligné la volonté de Danone d'encourager d'autres entreprises, ainsi que des organisations gouvernementales et non-gouvernementales, à fournir des efforts similaires. Giraud a souligné le potentiel de séquestration du carbone, pointant la livraison des premiers crédits carbone, par le Sénégal, aux entreprises qui investissent dans le Fonds pour les moyens de subsistance, et a souligné les avantages pour les communautés locales, en termes d'expertise technique, fournis par les grandes sociétés comme Hermès.

DANS LES COULOIRS

Après une cérémonie d'ouverture calme, mardi après-midi, et une réception conviviale dans la soirée, la CdP12 s'est mise au travail mercredi. Dans les couloirs, et au cours de la réception de l'octroi des Prix de la Convention de Ramsar, les participants ont discuté des points qui bénéficieront de la part du lion de l'attention. Beaucoup ont cité le plan stratégique proposé pour la période 2016 à 2021, ses activités et ses indicateurs, comme principales questions de fond à examiner, tandis que d'autres ont fait remarquer que l'accréditation proposée de la ville des zones humides de Ramsar risquait de susciter des divergences de vues. Plusieurs délégués ont également mentionné le projet de résolution sur les tourbières et le changement climatique comme thème susceptible de donner lieu à de longues discussions, précisant que toute référence à l'atténuation touchera inévitablement aux politiques plus larges soumises aux négociations en cours sur le futur accord concernant le changement climatique.